



SPIP 93 LE SIEGE COUPABLE ET MENTEUR

Ce 17 mars 2026, 200 personnels travaillant en SPIP en Ile-de-France et venant d'ailleurs se sont mobilisés place Vendôme en soutien aux deux CPIP injustement placés en GAV et perquisitionnés aux mois de décembre et février derniers, pour avoir effectué des tâches relevant de l'exercice normal de leurs missions.

Nous réaffirmons notre **soutien indéfectible envers nos collègues** et nous remercions chaque personnel ayant fait le déplacement pour leur exprimer leur solidarité.

A l'occasion de cette mobilisation, une délégation CGT-IP, SNEPAP-FSU et UFAP a été reçue par le cabinet du Ministre de la Justice. Lors de cette audience, nous avons appris **une information des plus révoltantes : le 19 décembre, le DFSPIP du 93 a rédigé un article 40 à l'encontre du CPIP du 93** (alors même que ce dernier était en congés) **ce qui a directement contribué à la mise en garde à vue du collègue.**

Le DFPIP du 93 a également intimidé le CPIP concerné, l'enjoignant à ne pas en parler à ses collègues, puis a exercé une forme de chantage à la notation **dans le but de passer toute cette affaire sous silence.**

Le DFSPIP du 93 a par la suite **menti éhontément** devant l'ensemble de ses agents, d'abord par mail en réponse à la communication de notre organisation syndicale (le 12 mars) puis droit dans les yeux, en milieu ouvert le 13 mars et en milieu fermé le 16 mars. **Ces duplicités n'avaient que pour dessein assumé de couvrir ses propres méfaits.**

Manifestement, ce n'est pas la CGT IP 93 qui a comme carburant principal le mensonge. Notre organisation syndicale avait demandé une audience avant d'obtenir cette information. Plus aucun dialogue serein n'est possible dans ce contexte. Nous nous adresserons désormais à d'autres interlocuteurs, la direction du SPIP 93 n'étant plus ni légitime ni digne de confiance.

Devant ces nouvelles informations, **la confiance des agents du SPIP 93 envers le siège, déjà fragile, est définitivement rompue.** La direction du SPIP 93 préfère jeter en pâture ses agents en engageant leur responsabilité pénale sans aucune vérification préalable, plutôt que de remplir ses obligations légales et les protéger (en proposant la protection fonctionnelle, par exemple).

La CGT IP 93 prend acte d'une rupture inédite dans les relations de travail.

Pour la CGT IP 93, il n'est plus concevable de travailler sous la direction de ce siège et nous appelons à ce que des mesures soient prises en ce sens.

Face à ces nouvelles attaques inédites, notre seule protection est et restera notre solidarité et notre mobilisation collective.

Avec tout notre soutien,
La CGT IP 93

A Saint-Denis, le 17 mars 2026